

**Allocution prononcée Par Le Chargé d'affaires de l'Union Européenne,**

**M. Fabrice Basile,**

**À L'occasion de la signature Des contrats du projet PASOC.**

Excellence, Monsieur le Ministre de l'économie et des finances et Ordonnateur national du FED

Excellence, Monsieur le Ministre de l'intérieur,

Excellence, Madame la Ministre des Affaires Sociales et des Solidarités

Excellence, Madame la Déléguée chargée de l'Economie Numérique et de l'Innovation

Madame l'Ambassadrice de l'Allemagne,

Madame la Première Conseillère de l'Ambassade de France

Messieurs les membres de l'équipe de l'assistance technique IBF,

Chers partenaires,

Honorables invités,

Au nom de l'Union européenne, je tiens à vous remercier, Excellence, Monsieur le Ministre de l'économie et des finances, ainsi que la Direction du financement extérieur et l'équipe de l'IBF pour l'organisation de cet évènement.

Je suis très heureux d'être aujourd'hui parmi vous pour la cérémonie de la signature de 3 contrats de subvention issues de l'appel à propositions du programme d'appui à la société civile djiboutienne, le « PASOC », qui sera également suivi par la première réunion du Comité de pilotage, ce dont je me félicite en souhaitant un travail constructif.

Je me réjouis de la présence des Ambassadeurs de France et d'Allemagne, avec lesquels l'UE œuvre en étroite collaboration et synergie, formant l'équipe Europe « Team Europe ».

Comme vous le savez, l'Union européenne défend depuis longtemps les organisations de la société civile (OSC) en tant qu'acteurs clés de la protection et de la promotion de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme, qui sont des valeurs fondamentales de l'Union européenne. L'Union européenne se réjouit de voir l'avancement de ce chantier et se félicite de l'engagement constant des participants et du soutien des autorités djiboutiennes.

Les OSC sont des partenaires essentiels pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des personnes, contribuent à réduire les inégalités et remplissent l'engagement central de l'Agenda 2030 de ne laisser personne de côté.

L'objectif général du PASOC est de soutenir la structuration et l'émergence de la société

civile de Djibouti et de créer les conditions légales, techniques et institutionnelles pour son autonomie et sa participation active à la vie publique et au développement du pays.

Les objectifs spécifiques visent à (i) adapter leur cadre juridique et institutionnel, notamment pour couvrir leur action en tant qu'acteurs de gouvernance; et (ii) à renforcer leur voix et impact et, assurer leur participation effective aux processus nationaux et sectoriels de dialogue et de concertation sur les politiques de développement, avec une prise en compte particulière des propositions des organisations de femmes.

L'évènement de ce jour matérialise un des appuis de l'UE au bénéfice des OSC, financé sur les fonds du 11ème FED à hauteur de 2 millions d'euros, soit environ 400 millions de FDJ.

Au cours de cette cérémonie, trois (3) contrats de subvention seront signés avec les organisations de la société civile suivantes :

Eglise protestante évangélique de Djibouti (EPED) et Association Sounah Al Haya  
EVA et SOS Sahel  
Paix & Lait et IRICA

Les trois consortia auront pour mission de mettre en place des actions de structuration, de plaidoyer et de dialogue sectoriel avec les institutions publiques dans les thématiques (i) de la prise en charge et de l'insertion des personnes vulnérables en situation de handicap, (ii) de l'eau et assainissement et (iii) du changement climatique – sécurité alimentaire.

Notre vision sur l'appui de la société civile s'inscrit pleinement dans le cadre de la Vision 2035 de Son Excellence, Ismaïl Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti et de son Plan National de développement qui stipule qu'« une Société civile responsable est un acteur important de développement ».

Nous sommes heureux de vous informer que dans ce même cadre du programme PASOC nous avons également travaillé sur la révision du cadre juridique régissant la société civile et nous tenons à remercier l'ensemble des parties prenantes qui ont contribué à ces travaux essentiels.

Ainsi, et pour conclure, je me permets de rappeler que trois propositions de textes de loi en matière d'amélioration du cadre légal ont été élaborées, et ce grâce notamment à l'indispensable et excellente collaboration avec le Ministère de l'intérieur et le Ministère de l'économie et des finances. Nous comptons sur vous, Excellences, pour les présenter prochainement en Conseil des ministres et témoigner de l'engagement réciproque dans ce partenariat pérenne entre l'UE et la République de Djibouti.

Je vous remercie de votre attention.